



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Comité d'Indre-et-Loire



A l'attention des Présidents de Clubs

Parcay-Meslay, le 28 janvier 2020

Objet : Stage départemental le 19 février 2020 à Veigné

Messieurs les Présidents,

Le Comité Départemental organise un stage à Veigné le mercredi 19 février 2020. **Ce stage s'adresse aux minimes ainsi qu'aux dames minimes cadettes.**

L'accueil aura lieu à 9h30 à Veigné au siège du club Guidon du Crochu et se terminera vers 17h30.

Cette journée sera encadrée par Christian Teyssier, Didier Bournand, Dominique Poirier, Mikaël Ragueneau, Jacques Hérisse, Hervé Baglan et Laurent Rossignol.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre Christian Teyssier au 06 71 79 63 14.

Les participants doivent se munir du matériel suivant :

- Vélo en parfait état de marche,
- Nécessaire de réparation et/ou roues de secours,
- Licence 2020 à jour,
- Casque (rappel : port obligatoire durant le stage),
- Vêtements cyclistes, chaussures de vélo et vêtements de pluie pour la journée,
- Effets personnels, nécessaire de douche,
- Autorisation parentale,
- Carnet d'entraînement et nécessaire pour écrire.

La participation demandée est de **16 € par enfant pour la journée**, elle comprend le déjeuner qui sera fourni.

Les inscriptions sont à envoyer par mail auprès du Comité (comite.cyclisme37ffc@gmail.com). Les clubs souhaitant recevoir une facturation globale de la participation pour l'ensemble de leurs participants peuvent le demander. Le paiement de la facture devra parvenir au Comité au plus tard le 18 février 2020, la veille du stage. A défaut, le paiement des inscriptions pourra également avoir lieu lors de l'accueil des participants. **Néanmoins, seuls les jeunes inscrits s'étant acquittés de la participation demandée (16 €) pourront participer à cette journée de stage.**

Les inscriptions seront clôturées le mardi 11 février 2020.

Par ailleurs, les jeunes n'ayant pas transmis au Comité leur **autorisation parentale dûment renseignée et signée pour la nouvelle saison 2019/2020** sont invités à le faire afin de la remettre également à l'encadrement lors de l'accueil du stage. Un document vierge est fourni en annexe à ce courrier.

Christian TEYSSIER

Vice-Président Délégué CD37 FFC